

CONSEIL RESTREINT

SECRET

Mercredi 13 avril 1994

(R)

SITUATION EN BOSNIE HERZEGOVINE
SITUATION AU RWANDA

Participaient à ce conseil restreint, présidé par le Président de la République :

M. LEOTARD
M. JUPPE
M. ROUSSIN

Ministre d'Etat, ministre de la défense
Ministre des affaires étrangères
Ministre de la coopération

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

M. VEDRINE
M. le général QUESNOT
M. PIN

Secrétaire général
Chef d'état-major particulier
Chargé de mission

CABINET DU PREMIER MINISTRE

M. BAZIRE
M. l'Amiral LECOINTRE
M. Achille LERCHE

Directeur du cabinet
Chef du cabinet militaire
Secrétaire général de la défense nationale

MINISTERE DE LA DEFENSE

M. l'Amiral LANXADE
M. le général RANNOU

Chef d'état-major des armées
Chef du cabinet militaire

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

M. DUFOURCO

Secrétaire général

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

M. DENOIX de SAINT MARC

Secrétaire général

SECRET**I - SITUATION EN BOSNIE HERZEGOVINE**

M. LEOTARD fait le point de la situation sur le plan militaire. Les frappes aériennes à Gorazde ont un effet direct sur le comportement des troupes serbes sur place et un effet indirect sur leur comportement à Sarajevo.

Il pose la question de savoir s'il est opportun que l'élément de la Forpronu à déployer à Gorazde comprenne des troupes françaises. Il n'y est pas favorable car, d'une part, cela ne correspond pas à notre objectif de regroupement de nos forces à Sarajevo et, d'autre part, il faut "marquer le coup" à l'égard de l'ONU qui ne prend pas en compte nos préoccupations. Il est attentif à l'évolution d'une situation qui peut se dégrader et pourrait mettre nos troupes en difficulté.

M. JUPPE considère que, sur le plan diplomatique, l'action menée par les Etats-Unis montre ses limites. Les Etats-Unis n'ont toujours pas obtenu de réponse des Serbes sur la définition de leurs demandes irréductibles dans la négociation.

Il considère que deux initiatives peuvent être prises :

- sur Gorazde : préparer un projet de résolution du Conseil de sécurité qui condamnerait l'action des Serbes, adresserait une mise en garde aux Bosniaques, demanderait le cessez-le-feu et prévoierait l'installation d'un détachement de la Forpronu sur place ; mais il faudrait éviter le piège que la France soit amenée à fournir une partie de ce contingent ;
- sur un plan général : ramener les Serbes dans la négociation, en présence des grandes puissances, en élargissant à quatre la co-présidence de la conférence de Londres. Ce projet a reçu un accueil plutôt favorable de la part des Etats-Unis. Il doit maintenant être exposé à la Russie.

Le Président de la République considère que nous devons associer la Russie à toutes les initiatives. Il ne croit pas que nous assistions à un raidissement des Serbes, car ils ont atteint leurs objectifs. Il s'agit seulement d'une riposte au comportement des Musulmans qui devient dangereux.

S'agissant du déploiement de nos troupes, il faut bien définir ce que nous voulons faire : être présents à Sarajevo ; assurer une certaine présence en d'autres points ; mais éviter d'envoyer des troupes à Gorazde.

SECRET**II - R W A N D A**

L'amiral LANXADE fait le point de la situation sur le plan militaire. Le FPR occupe Kigali. Mais on ne sait pas comment les choses vont évoluer. Nos ressortissants ont été évacués. Nos forces ont également évacué nombre de ressortissants étrangers. Elles quittent le Rwanda ; le 14 avril, le dernier élément sera parti.

Les massacres inter-ethniques vont continuer. L'élément belge de la force des Nations-Unies se retire et on n'a pas d'indication sur le comportement des autres contingents.

M. ROUSSIN fait part de ce qu'il a reçu un signal du FPR tendant à assurer la France de son désir de maintenir ses relations avec notre pays.

M. JUPPE pose la question de savoir si on peut accueillir en France un dizaine de personnes, membres de la famille du président Rwandais, actuellement réfugiées en R.C.A.

La réponse du Président de la République est affirmative.

S'agissant de l'avenir de la force des Nations-Unies, trois solutions se présentent : soit le maintien, qui est très improbable, soit le retrait total, soit la suspension de toute action, qui a la faveur de la Belgique.

M. ROUSSIN signale qu'il a eu beaucoup de difficultés avec Radio-France-International pendant tous ces derniers jours. De fausses nouvelles ont, en particulier, été diffusées sur la situation au Burundi.

Le Président de la République souligne que cela est très regrettable et demande au ministre des affaires étrangères d'intervenir vigoureusement auprès de cette société nationale.
